

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**DEPARTEMENT DE L'ISERE**  
**COMMUNE DE SAINT-PAUL DE VARCES**

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept septembre, le Conseil municipal de la commune de Saint-Paul de Varcès, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie à 20h00, sous la présidence de Monsieur David RICHARD, Maire.

**PRESENTS** : D. RICHARD – J. BRAISAZ – V. CAZAUX – R. CONTARD – C. CURTET – C. FATTORI – M. FOUILLE – L. GARNIER – J. RUBIO – M. SIBILLE – G. SPIRHAZL – G. TETIN  
E. CARLIER – F. DIAZ – L. PICHON – D. BONZY

**EXCUSES** : C. ORIOL (procuration V. CAZAUX) – L. GRATTAROLY (procuration L. PICHON) - JF SAIDI (procuration G. TETIN)

**ABSENTS** :

**NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE** : 19

**Secrétaire de séance article L 2121-15 du CGCT** : Joël BRAISAZ

**Convocation du 22/09/2022**

**OBJET : CULTURE**

**MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

La commune de Saint-Paul de Varcès propose aux lecteurs Saints Pognards et aux personnes extérieures à la commune l'accès à une bibliothèque municipale.

Par la délibération 56 du 16 septembre 2015, le conseil municipal a adopté le règlement intérieur de cette structure.

Une mise à jour est proposée ce jour apportant des modifications sur :

- Les horaires d'ouverture,
- Les modalités de paiement de l'adhésion.

Ce règlement, annexé à la présente délibération, fera l'objet d'un affichage et d'une publicité en direction des lecteurs de la bibliothèque.

Sur le rapport de Mme Cécile CURTET,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à 14 voix pour, 0 contre et 5 abstentions décide :

- D'APPROUVER les modifications du règlement intérieur annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et signé par les membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations et rendu exécutoire.

**Le Maire,**  
**David RICHARD**  
**A Saint Paul de Varcès**  
**Le 27 septembre 2022**



Détail des votes :

- Pour : D. Richard, C. Curtet, C. Fattori, J. Braisaz, M. Sibille, G. Tetin, V. Cazaux, C. Oriol, M. Fouillé, JF. Saïdi, L. Garnier, J.

- Rubio, G. Spirhanzl, R. Contard,
- Contre :
- Abstention : F. Diaz, E. Carlier, L. Grattaroly, L. Pichon, D. Bonzy

Envoyé en préfecture le 13/10/2022

Reçu en préfecture le 13/10/2022

Affiché le

ID : 038-213804362-20220927-DEL42\_270922-DE